

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

SESSION AUTOMNE 2017

POL 5441-40
POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA
JEUDI DE 14H À 17H

Chargé de cours : **Samy MESLI**

Bureau : A-3610

Disponibilité : Jeudi de 12h30 à 13h30 et sur rendez-vous

Courrier électronique : mesli.samy@uqam.ca

DESCRIPTION

La place du Canada dans le monde par rapport aux autres acteurs du système international. Analyse des origines, de l'élaboration, du processus de prise de décision et de la mise en oeuvre de la politique étrangère. Le rôle international du Québec. Les relations du Canada avec les États-Unis, l'Europe et les autres régions du monde. Sa participation aux organisations internationales et ses positions face aux grands enjeux mondiaux.

OBJECTIFS

Ce cours a pour objectif de transmettre aux étudiants une capacité d'analyse générale et un sens critique à l'égard de la politique étrangère canadienne. Il vise à étudier les origines et l'évolution de la diplomatie du Canada, en observant les différentes variables et les choix stratégiques fondamentaux qui ont façonné sa politique extérieure. Il s'agira aussi d'examiner la place et le rôle du Canada au sein de la communauté des nations et des principales organisations internationales.

Les objectifs du cours sont les suivants :

- comprendre le processus de prise de décision et les acteurs impliqués dans la mise en oeuvre de la politique étrangère.
- observer les enjeux et les objectifs de la diplomatie canadienne, ainsi que les relations développées avec les États-Unis, l'Europe et les autres régions du monde.
- étudier la participation du Canada dans les organisations internationales.
- examiner divers aspects de la politique extérieure canadienne.
- analyser les activités internationales du Québec et des autres provinces canadiennes.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le cours sera donné sous forme magistrale, avec des séances de lectures et des séminaires de discussion. Les séances en classe doivent impérativement être complétées par la lecture assidue et attentive des textes obligatoires.

Le cours se divise en trois grandes parties. La première consiste à présenter les aspects théoriques et historiques ainsi que les principales variables utilisées pour l'étude de la politique étrangère. La deuxième partie s'intéresse aux objectifs et aux réalisations de la diplomatie canadienne, en observant, d'une part, les principaux enjeux liés à la politique étrangère et, d'autre part, les relations que le Canada entretient avec les organisations internationales et les grandes régions du monde. La dernière partie du cours est consacrée à l'étude des relations internationales des provinces canadiennes, et notamment le Québec.

ÉVALUATION

Rapport de séminaire 1	25%	19 octobre
Rapport de séminaire 2	25%	7 décembre
Participation aux séminaires	10%	19 octobre et 7 décembre
Examen final	40%	14 décembre

- La participation des étudiants aux deux séminaires est obligatoire. À cette occasion, les étudiants devront remettre un rapport de recherche. Chaque rapport consiste en un texte d'environ 15 pages à double interligne dans lequel l'étudiant présente sa réponse et les arguments qui l'étayent. Il s'agit d'apporter une réponse la plus convaincante possible à la question posée, en construisant un plan et en proposant plusieurs arguments. Pour ce travail, les étudiants devront utiliser, outre le texte proposé en classe, un minimum de quatre études scientifiques (monographies, actes de colloque, dont au moins un article scientifique). Idéalement, on devrait y retrouver les éléments suivants :
 - a. *Une introduction*, qui explique les termes du débat.
 - b. *L'argumentaire général*, c'est-à-dire la réponse apportée par l'auteur du travail de recherche à la question posée.
 - c. Dans le corps du devoir, l'utilisation d'*exemples détaillés* qui offrent une illustration concrète de la réponse générale à la question posée.
 - d. En conclusion, un exposé des *conséquences politiques* de la réponse apportée.La note est fonction de la *qualité de la recherche* et de l'exploitation des sources, de la *pertinence* de l'argumentaire et de la *cohérence* du texte.
Chacun des travaux doit inclure une page de présentation, des notes de bas de page, ainsi qu'une bibliographie des sources citées, lesquelles ne sont pas comprises dans le nombre maximal de pages. Il est impératif de respecter scrupuleusement les règles méthodologiques de référencement (citations, notes de bas de page, bibliographie, etc.). Tous les détails à ce sujet sont disponibles dans le *Guide de méthodologie en science politique - Premier cycle*, en vente au Centre Paolo Freire (A-3645).
Les rapports de séminaires doivent IMPÉRATIVEMENT être remis au début du séminaire. En aucun cas les retards ne seront acceptés.

- La participation des étudiants et la qualité de leurs interventions lors des séminaires compteront pour 10% de la note finale.
- L'examen final en classe sera d'une durée de 3 heures. Il portera sur l'ensemble de la matière et l'usage des notes de cours ne sera pas autorisé. Les étudiants devront choisir deux sujets sur un choix de quatre. Chaque réponse, entre 5 et 6 pages, devra être argumentée grâce aux connaissances acquises pendant le cours.

CALENDRIER

1) Jeudi 7 septembre

Introduction

Présentation du cours et des évaluations – Revue de la littérature scientifique

2) Jeudi 14 septembre

L'analyse de la politique étrangère canadienne

Les déterminants de la politique étrangère – Le statut international du Canada

Lectures : Nossal, Roussel, Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, Introduction, chapitres 1 et 2.

3) Jeudi 21 septembre

La politique étrangère canadienne de 1867 à 1945

L'impérialisme et les liens avec la Grande-Bretagne – L'émancipation du Canada pendant la Première Guerre mondiale et le statut de Westminster – L'isolationnisme de l'entre-deux-guerres

Lectures : Nossal, Roussel, Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, chapitre 4.

4) Jeudi 28 septembre

L'évolution de la politique étrangère canadienne de 1945 à nos jours

Le Canada pendant la Deuxième Guerre mondiale – Le Canada après 1945 et l'âge d'or de la diplomatie canadienne – L'évolution de politique étrangère de Trudeau à Harper.

Lectures : A. Chapnick, «A diplomatic counter-revolution. Conservative foreign policy, 2006-2011», *International Journal*, 2012, Vol. 67, No. 1, pp. 137-154. Accessible via Virtuose.

J. M. Smith, «Reinventing Canada. Stephen Harper's Conservative Revolution», *World Affairs*, Mars-Avril 2012, Vol. 174, No. 6, pp. 21-28. Accessible en ligne :

<http://www.worldaffairsjournal.org/article/reinventing-canada-stephen-harper's-conservative-revolution>

5) Jeudi 5 octobre

Le rôle du pouvoir exécutif

Le processus d'élaboration en politique étrangère – Le rôle du Premier ministre et du cabinet.

Lectures : Nossal, Roussel, Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, chapitres 5, 6, 7.

6) Jeudi 12 octobre

Quels contre-pouvoirs?

Le poids du Parlement et des diplomates canadiens – L'influence de la société civile.

Lectures : Nossal, Roussel, Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, chapitres 3, 8, 9.

7) Jeudi 19 octobre

Séminaire 1 : Quel est le bilan de la politique étrangère du gouvernement conservateur de Stephen Harper? A-t-il mené une diplomatie réellement différente de celle des gouvernements précédents?

8) Jeudi 26 octobre

Semaine de lecture

9) Jeudi 2 novembre

Les objectifs et les priorités de la politique étrangère canadienne

La politique de sécurité et défense – La promotion des échanges économiques – La question de l'Arctique – Aide au développement et droits de la personne.

Lectures : P. Genest, F. Lasserre, «Souveraineté, sécurité, identité: éléments-clés du discours du gouvernement canadien sur l'Arctique», *Canadian Foreign Policy Journal*, 2015, Vol. 21, No. 1, pp. 64–84. Accessible via Virtuose.

F. Audet, O. Navarro-Flores, «Virage dans la gestion de l'aide canadienne publique au développement : tensions et dynamiques d'une nouvelle idéologie», *Canadian Foreign Policy*, Vol. 20, No. 1, 2014, pp. 61-72. Accessible via Virtuose.

M.-A. Anzueto, « Instrumentalisation des droits humains en politique étrangère canadienne ? Le crépuscule de l'internationalisme et l'émergence du néoconservatisme au Guatemala », *Études internationales*, Vol. 45, No. 4, 2014, pp. 601-624. Accessible via Virtuose.

10) Jeudi 9 novembre

Les relations avec les États-Unis

Les relations politiques – Les échanges économiques et l'ALÉNA – La coopération militaire et le NORAD.

Lectures : C. Deblock, M. Arès, «L'Amérique du Nord, un espace économique en reconfiguration», Cahier de recherche – CEIM (avril 2016). Accessible en ligne :

http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/deblock.are_s.cahier_de_recherche.pdf

T. Keating, R.W. Murray, «Mutual constitution or convenient national interest? The security strategies of Canada and the United States since 1991», *Canadian Foreign Policy Journal*, 2014, Vol. 20, No. 3, pp. 247–258. Accessible via Virtuose.

11) Jeudi 16 novembre

Le Canada dans le monde

Les relations avec l'Europe et l'AECG – La Chine et l'Asie – Les autres régions du monde – Les organisations internationales (ONU, OTAN, Commonwealth, Francophonie).

Lectures : P. Leblond, « La politique commerciale du Canada envers l'Asie : fin de l'ambivalence? », Série scientifique 2015s-24, CIRANO (juin 2015). Accessible en ligne :

<http://www.cirano.qc.ca/files/publications/2015s-24.pdf>

D. J. Hornsby, «Changing perception into reality : Canada in Africa», *International Journal*, 2014, Vol. 69, No. 3, pp. 334-352. Accessible via Virtuose.

P. Binette et P. De Courval, « Solidarité ou solitude ? L'évolution de la politique étrangère canadienne au Conseil des droits de l'Homme », *Canadian Foreign Policy*, Vol. 20, No. 1, 2014, pp. 73-85. Accessible via Virtuose.

12) Jeudi 23 novembre

Le fédéralisme et les provinces

Le rôle des provinces canadiennes – La répartition des pouvoirs avec le gouvernement fédéral

Lectures : Nossal, Roussel, Paquin, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2007, chapitres 10, 11, 12.

13) Jeudi 30 novembre

Les relations internationales du Québec

L'émergence du Québec sur la scène internationale et la Doctrine Gérin-Lajoie – Le développement de la paradiplomatie québécoise depuis 1965 – Le Québec et la Francophonie.

S. Paquin, A. Chaloux, «Le Québec sur la scène internationale. Les raisons de son dynamisme», *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, Vol. 13, No. 1, 2010, pp. 25-45. Accessible via Virtuose.

S. Paquin, «La relation Québec-Paris-Ottawa et la création de l'organisation internationale de la francophonie (1960-2005)», *Guerres mondiales et conflits contemporains*, No. 223, 2006, pp. 31-47. Accessible via Virtuose.

14) Jeudi 7 décembre

Séminaire 2 : Le gouvernement du Québec et, plus largement, la société québécoise entretiennent-ils une attitude différente que le reste du Canada en matière de politique étrangère? Que la réponse soit oui ou non, quelles sont les conséquences sur les relations avec le gouvernement fédéral?

15) Jeudi 14 décembre

Examen final

LECTURES OBLIGATOIRES

La lecture de l'ouvrage suivant est obligatoire dans le cadre du cours :

Nossal, Kim Richard, Roussel Stéphane et Paquin, Stéphane, *Politique internationale et défense au Canada et au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2007, 646 p.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Ouvrages sur les relations internationales du Canada :

F. Audet, M.-E. Desrosiers et S. Roussel (dir.), *L'aide canadienne au développement* (Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2008) :A. Arthur, *The Rise and Fall of a Middle Power*, Toronto, Lorimer, 1993.

A. E. Blanchette (dir.), *Canadian Foreign Policy, 1977-1992. Selected Speeches and Documents*, Ottawa, Carleton University Press, 1994.

- R. Bothwell, et J. L. Granatstein, *Pirouette : Pierre Trudeau and Canadian Foreign Policy*, Toronto, University of Toronto Press, 1990.
- S. Brown, Molly den Heyer et David R. Black (dir.), *Rethinking Canadian Aid*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2014.
- A. Cohen, *While Canada slept. How we Lost our Place in the World*, Toronto, McClelland and Stewart Ltd., 2003.
- C. Deblock, J. Lebullenger et S. Paquin (dir.), *L'accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2015.
- R. Gendron, *Towards a Francophone Community. Canada's Relations with France and French Africa (1945-1968)*, Montréal/Kingston, McGill/Queen's University Press, 2006.
- J.L. Granatstein, *Canada's Army : Waging War and Keeping the Peace*, Toronto, University of Toronto Press, 1996.
- J.L. Granatstein, *Yankee go Home : Canadians and anti-americanism*, Toronto, Harper Collins, 1996.
- M. Hart, *Decision at Midnight. Inside the Canada-US Free-trade Negotiations*, Vancouver, UBC Press, 1995.
- J. Hilliker, *Le Ministère des affaires extérieures du Canada*, vol. 1, Les années de formation, 1909-1946, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990.
- J. Hilliker, *Le Ministère des affaires extérieures du Canada*, vol. 2, L'essor, 1946-1968, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995.
- N. Hillmer, et Granatstein, J. L., *Empire to Umpire. Canada and the World into the 21st Century*, Toronto, Nelson Education, 2^e édition, 2008, 393 p.
- P. James, N. Michaud et M. J. O'Reilly (dir.), *Handbook of Canadian Foreign Policy*, Lanham, Lexington books, 2006.
- T. Keating, *Canada and World Order. The Multilateralist Tradition in Canadian Foreign Policy*, Toronto, McClelland and Stewart Inc., 1993.
- J. Kirton, *Canadian Foreign Policy in a Changing World*, Toronto, Thompson Nelson, 2006.
- A. Legault, et M. Fortmann, *Une diplomatie de l'espoir. Le Canada et le désarmement, 1945-1988*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989.
- A. Lui, *Why Canada Cares: Human Rights and Foreign Policy in Theory and Practice*, Montréal/Kingston: McGill-Queen's University Press, 2012).
- P. Létourneau (dir.), *Le Canada et l'OTAN après 40 ans (1949-1989)*, Québec, CQRI, 1992.
- J. MacFarlane, *Ernest Lapointe and Quebec's Influence on Canadian Foreign Policy*, Toronto, University of Toronto Press, 1999.
- J. Massie, *Francosphère : L'importance de la France dans la culture stratégique du Canada*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 2013.

C. Melakopides, *Pragmatic Idealism : Canadian Foreign Policy, 1945-1995*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 1998.

S. Mesli, et I. Carel, *Hector Fabre*, Montreal, VLB, 2011.

N. Michaud et K. Nossal (dir.), *Diplomatic Departures. The Conservative Era in Canadian Foreign Policy, 1984-1993*, Vancouver, UBC Press, 2001.

D. Morton, *Histoire militaire du Canada*, Montréal, Athéna, 2009.

D. Morton, et J.L. Granatstein, *Marching to Armageddon : Canadians and the Great War, 1914-1919*, Toronto, L et O Dennys, 1989.

D. Morton, et J.L. Granatstein, *A nation forged in fire : Canadians and the Second World War*, Toronto, L et O Dennys, 1989.

K. R. Nossal, *The Politics of Canadian Foreign Policy*, 3^e ed., Scarborough, Prentice-Hall, 1997.

P. Painchaud (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Sillery, PUQ, 1977.

P. Painchaud (dir.), *De Mackenzie King à Pierre Trudeau : 40 ans de diplomatie canadienne, 1945-1985*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989.

C. Pratt (dir.), *Canadian International Development Assistance Policies. An Appraisal*, Montréal/Kingston, McGill/Queen's University Press, 1996.

J. Rochlin, *Discovering the Americas. The Evolution of Canadian Foreign Policy Towards Latin America*, Vancouver, UBC Press, 1994.

S. Roussel (dir.), *Culture stratégique et politique de défense. L'expérience canadienne*, Montréal, Athéna, 2007.

J. Thomson et S. Randall, *Canada and the United States. Ambivalent Allies*, Montréal/Kingston, McGill/Queen's University Press, 1994.

C. Turenne Sjolander, N. Hillmer, et F. O. Hampson, *Canada's International Policies. Agendas, Alternatives, and Politics*, Toronto, Oxford University Press, 2008.

J. Welsh, *At Home in the World. Canada's Global Vision for the 21st Century*, Toronto, HarperCollins Publishers, 2004.

R. Wolfe (dir.), *Diplomatic Missions: the Ambassador in Canadian Foreign Policy*, Kingston, Queen's University Press, 2004.

Ouvrages sur les relations internationales du Québec :

L. Balthazar, L. Bélanger, et G. Mace, *Trente ans de politique extérieure, 1960-1990*, Québec, CQRI, Septentrion, 1993.

L. Balthazar et A. Hero, *Le Québec dans l'espace américain*, Montréal, Québec-Amérique, 1999.

F. Bastien, *La Bataille de Londres, Dessous, secrets et coulisses du rapatriement constitutionnel*, Montréal, Boreal, 2014.

- F. Bastien, *Relations particulières : la France face au Québec après de Gaulle*, Montréal, Boréal, 1999.
- L. Bernier, *De Paris à Washington : la politique internationale du Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996.
- J.-F. Lisée, *Dans l'œil de l'Aigle*, Montréal, Boréal, 1990.
- S. Mesli, *La coopération franco-québécoise dans le domaine de l'éducation, de 1965 à nos jours*, Montréal, Septentrion, 2014.
- C. Morin, *L'art de l'impossible : la diplomatie québécoise depuis 1960*, Montréal, Boréal, 1987.
- S. Noda, *Entre l'indépendance et le fédéralisme : 1970-1980. La décennie marquante des relations internationales du Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001.
- S. Paquin (dir.), *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006.
- S. Paquin (dir.), *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2006.
- A. Patry, *Le Québec dans le monde*, Montréal, Leméac, 1980.
- J.-F. Payette, *Introduction critique aux relations internationales du Québec. Le mythe d'une politique étrangère*, 2^e ed., Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2011.
- D. C. Thomson, *De Gaulle et le Québec*, Montréal, Éditions du Trécarré, 1990.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.